

Ad. E.



M^e Jean Martel, Ad. E.
Lavery
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean Martel est associé du cabinet depuis 1999. Il est une référence en droit national et international des valeurs mobilières, du financement des corporations, des institutions financières, des services financiers et des infrastructures du marché des capitaux.

CONTRIBUTION

D'abord conseiller juridique au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives du Québec (1978-1981), M^e Martel devient directeur des Affaires juridiques au ministère des Finances du Québec (1981-1988) avant d'en être le sous-ministre adjoint (1988-1994) responsable, entre autres, de l'élaboration des politiques relatives au secteur des institutions financières, des valeurs mobilières, de l'assurance-dépôts et à certains types d'institutions à caractère financier. Après un bref retour en pratique privée, il est nommé président de la Commission des valeurs mobilières du Québec (1995-1999). Il est un conférencier très prisé pour sa vision en matière de réglementation des institutions financières et des marchés financiers (invité par l'ONU, les HEC, le Canadian Institute, Insight, etc.). Il a été membre de plusieurs comités du Barreau du Québec, notamment celui sur la surveillance des fonds communs de placement (2001-2007).

RAYONNEMENT

Il met son expertise au profit d'importantes sociétés en tant qu'administrateur. Ainsi, il est l'un des plus anciens membres du conseil d'administration du Groupe TMX (depuis 1999), l'entité qui exploite notamment les Bourses de Montréal et de Toronto. Il a siégé au Comité des finances et de vérification de la Bourse de Toronto (2004-2008) et, depuis 2008, il préside le Comité de règles et politiques de la Bourse de Montréal. Depuis 2006, il est membre du conseil d'administration de la Banque de développement du Canada. Il préside également le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement du Barreau.